

L'inadéquation entre chômeurs et postes vacants

Selon une enquête réalisée en Suisse, il n'y a pas d'inadéquation entre les qualifications professionnelles des chômeurs et les profils exigés par les entreprises. Cela n'a pas empêché tant le nombre de postes vacants que celui des demandeurs d'emploi d'augmenter après la crise économique. *Helen Buchs, Marlis Buchmann*

Abrégé Depuis 2009, nous assistons en Suisse à une progression parallèle du nombre d'emplois vacants et de chômeurs, qui pourrait être révélatrice d'un décalage entre les caractéristiques des premiers et des seconds. Or, le degré d'inadéquation n'a pas augmenté de 2006 à 2014. Une étude portant sur cette période a utilisé les données du Moniteur suisse du marché de l'emploi (MME) afin de mesurer, pour la première fois de façon fiable, le degré et l'évolution de l'inadéquation régionale et professionnelle. Cette dernière est, au demeurant, plus faible en Suisse qu'à l'étranger. Ce sont les chômeurs au bénéfice d'une formation professionnelle initiale ou supérieure qui sont le moins touchés par une inadéquation régionale ou professionnelle, car leurs qualifications sont en phase avec la demande. Les personnes très qualifiées et celles sans formation, en revanche, le sont un peu plus.

En Suisse, les chômeurs et les profils des postes vacants présentent des caractéristiques qui correspondent de moins en moins : leur nombre est en effet en augmentation depuis 2009. Nous avons mené une étude pour le fonds de compensation de l'assurance-chômage, afin de déceler d'éventuels indices suggérant une inadéquation en hausse sur le marché de l'emploi¹. Nous nous sommes concentrés sur deux catégories : l'inadéquation professionnelle, qui se produit lorsque les qualifications professionnelles des demandeurs d'emploi ne concordent pas avec les profils des postes offerts ; l'inadéquation régionale, observée lorsque les demandeurs d'emploi n'habitent pas dans les régions où des emplois sont à pourvoir et que la distance constitue un obstacle trop important.

Concrètement, nous avons cherché à savoir si le phénomène s'était aggravé dans les deux cas précités entre 2006 et 2014. Cette question entraîne une autre : certains groupes de chômeurs sont-ils plus en inadéquation que d'autres ? Les résultats contribuent à comprendre dans quelle mesure l'inadéquation entre postes à pourvoir et chômeurs sur le marché suisse de l'emploi pourrait être problématique.

Pour mesurer valablement l'inadéquation, nous avons défini des marchés avec toute la rigueur possible (voir encadré) : les seize bassins d'emploi de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et la perméabilité entre eux forment la base qui a servi à définir des marchés régionaux, de sorte que le rayon géographique de recherche d'emploi en Suisse est relativement grand. Les salariés semblent franchir fréquemment les limites entre régions, que ce soit en se rendant chaque jour au travail ou en déménageant pour occuper un nouvel emploi.

La meilleure manière de définir les marchés professionnels est de se référer aux classes de profession de la nomenclature établie par l'OFS et de tenir compte de la perméabilité qui les caractérise. Les catégories ainsi définies sont relativement larges². En outre, il semble possible d'en changer : des chômeurs trouvent parfois un poste dans un domaine différent de celui où ils étaient actifs avant de perdre leur emploi.

Une inadéquation légèrement plus élevée au niveau professionnel

Sur la base des caractéristiques validées des marchés professionnels et régionaux,

on a pu calculer pour la première fois de façon fiable le degré et les tendances de l'inadéquation sur le marché de l'emploi suisse. Comme le montre l'illustration 1, l'inadéquation régionale oscille entre 7 et 10 % pour la période qui va de 2006 à 2014. Le décalage professionnel est légèrement supérieur (entre 8 et 12 %). Toutefois, l'inadéquation reste faible par rapport aux valeurs observées à l'étranger. En Allemagne par exemple, elle est trois fois plus élevée³. Signalons néanmoins qu'il est difficile de comparer les pays, car le nombre de marchés définis varie de l'un à l'autre.

Contrairement à nos attentes, l'inadéquation n'a pas augmenté en Suisse de 2006 à 2014. Aucune tendance à long terme ne s'est dégagée : que ce soit au niveau régional ou professionnel, ce n'est pas dans cette direction qu'il faut chercher pourquoi, durant ces années, les qualifications des chômeurs ont moins correspondu aux profils des postes à pourvoir qu'auparavant.

³ Bauer et Gartner (2014).

Définition des marchés

La définition des marchés a fait l'objet de soins particuliers, afin de ne pas sous-estimer ou surestimer l'inadéquation. À cette fin, il a fallu en premier lieu recueillir des données suffisamment détaillées sur les caractéristiques des postes vacants et des chômeurs. En deuxième lieu, il s'est agi, sur la base de ces données, de définir la taille des marchés professionnels et régionaux. En troisième lieu, on a dû tenir compte de la perméabilité entre ces marchés. Habituellement, les microdonnées relatives aux chômeurs sont faciles à obtenir : elles sont tirées en Suisse du système Plasta (placement et statistique du marché du travail). En revanche, les données concernant les postes vacants sont bien plus problématiques, car il n'existait pas de microdonnées détaillées dans ce domaine. En se référant au Moniteur suisse du marché de l'emploi (MME), qui recueille précisément ces informations, et au système Plasta, il a été possible pour la première fois de façon à garantir une mesure valable de l'inadéquation.

¹ Nous remercions Debra Hevenstone pour sa précieuse collaboration à la conception de l'étude et des analyses que nous présentons ici.

² Classes de profession de la Nomenclature suisse des professions 2000.



Une formation professionnelle de base améliore les chances sur le marché du travail. Apprentie dans une cordonnerie, à Zurich.

Si le degré de l'inadéquation régionale est resté faible en Suisse, c'est probablement en partie parce que les infrastructures de transport y sont bien développées. L'inadéquation professionnelle n'a pas non plus progressé, ce qui signifie que la main-d'œuvre a su adapter ses qualifications à l'évolution de la demande sur le marché de l'emploi. Dans un pays comme la Suisse, qui accorde une grande importance à la formation professionnelle, ce constat a de quoi réjouir.

Les emplois très qualifiés se trouvent en ville

Ces dernières années, le niveau de formation offert et exigé sur le marché de l'emploi a évolué. La formation supérieure a pris une importance particulière, de sorte que certaines catégories professionnelles pourraient, selon leur niveau de formation, être plus concernées par une inadéquation régionale et, surtout, professionnelle.

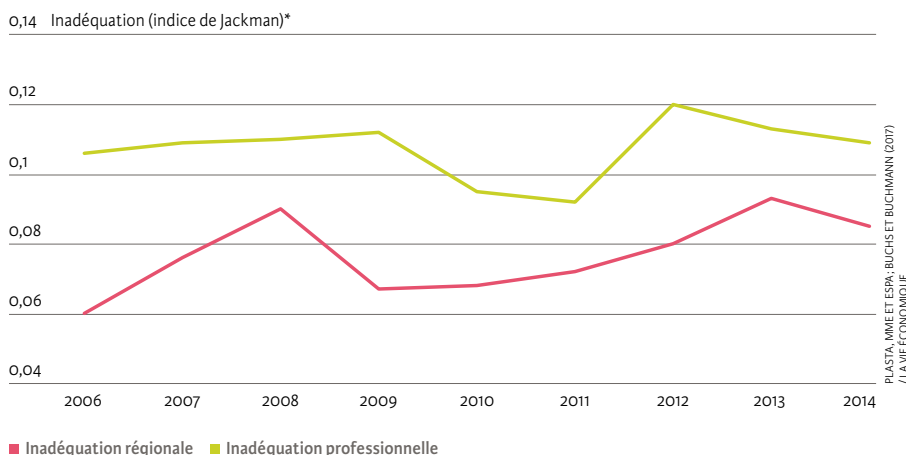
Il est intéressant de constater que ce sont les personnes ayant achevé une formation professionnelle initiale ou supérieure qui présentent le degré d'inadéquation régionale le plus faible (voir *illustration 2*). Il est un peu plus élevé pour les personnes sans formation postobligatoire, qui subissent de plein fouet les fluctuations de la conjoncture: elles sont souvent les premières à être mises à pied lorsque la récession frappe une région. Si des entreprises, au même moment, créent des emplois dans d'autres régions pour les personnes dotées d'une formation semblable, l'inadéquation régionale augmente.

Les universitaires sont les plus concernés par l'inadéquation régionale, ce qui s'explique par un clivage géographique entre offre et demande. Si la demande en emplois très qualifiés se concentre dans les pôles économiques et administratifs, les chômeurs ayant ce niveau de formation se répartissent en revanche de manière homogène dans l'ensemble du pays. Or, les personnes très qualifiées, qui ont consenti d'importants investissements pour se former, devraient être plus disposées que les autres à effectuer de longs trajets pour se rendre au travail. Il est dès lors possible que nos analyses surestiment légèrement l'inadéquation régionale pour ce niveau de formation.

Un système de formation professionnelle performant

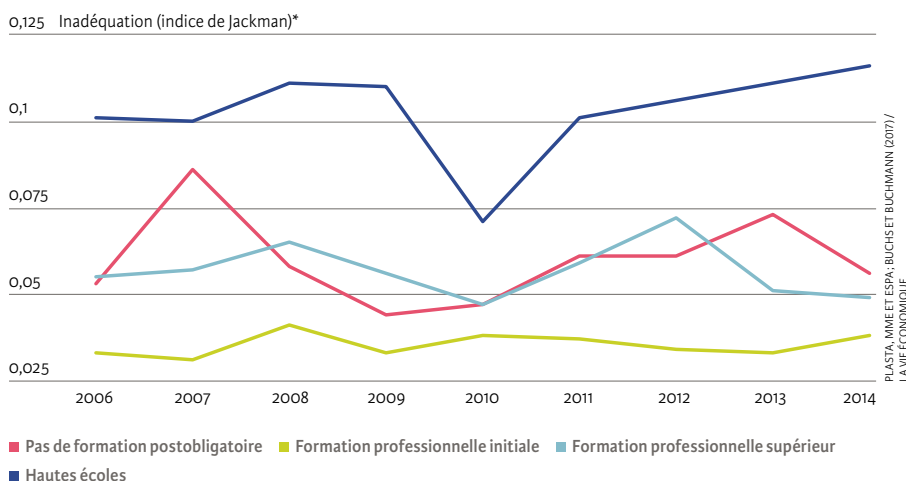
Comme pour l'inadéquation régionale, ce sont aussi les personnes ayant achevé une formation professionnelle initiale ou supé-

III. 1. Inadéquation régionale et professionnelle en Suisse (2006-2014)



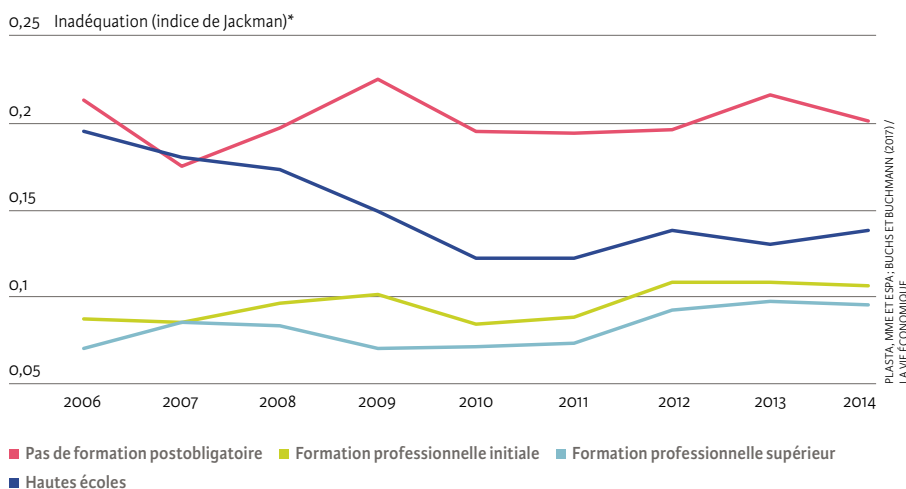
PLASTA, MME ET ESPR. BUCHS ET BUCHMANN (2017) / LA VIE ÉCONOMIQUE

III. 2. Inadéquation régionale par niveau de formation (2006-2014)



PLASTA, MME ET ESPR. BUCHS ET BUCHMANN (2017) / LA VIE ÉCONOMIQUE

III. 3. Inadéquation professionnelle par niveau de formation (2006-2014)



PLASTA, MME ET ESPR. BUCHS ET BUCHMANN (2017) / LA VIE ÉCONOMIQUE

* L'indice d'inadéquation utilisé (Jackman et Roper, 1987) mesure le pourcentage de chômeurs attribuable à une inadéquation. Il montre ainsi l'écart entre la distribution des chômeurs et celle des postes vacants. Lorsque l'inadéquation est totale (indice 1), tous les chômeurs sont attribués à des marchés différents des postes vacants. Si les caractéristiques des chômeurs et des postes vacants se recoupent parfaitement, il n'y a pas d'inadéquation (0).

rieure qui présentent l'inadéquation professionnelle la plus faible (voir *illustration 3*), leurs qualifications étant les plus en phase avec les profils demandés. En d'autres termes, le système de formation professionnelle est parfaitement en mesure de fournir les qualifications exigées sur le marché. Il semble de surcroît que les qualifications acquises puissent être utilisées dans d'autres professions ou, du moins, qu'elles permettent aux demandeurs d'emploi de s'adapter à l'évolution de la demande.

L'inadéquation professionnelle des demandeurs d'emploi sans formation postobligatoire est relativement importante. Elle est aussi plus sensible aux fluctuations de la conjoncture que celle des personnes ayant achevé une formation professionnelle. Il y a lieu de penser que, lors d'une récession, de nombreux emplois correspondant à ce niveau de formation sont supprimés. De surcroît, en raison des mutations structurelles, les emplois créés lors de la reprise économique appartiennent probablement à d'autres catégories professionnelles que les postes disparus.

L'évolution enregistrée parmi les diplômés des hautes écoles est remarquable.

L'inadéquation entre leurs profils professionnels et les qualifications demandées sur le marché du travail était considérable au début de la période analysée, soit en 2006. Elle s'est nettement réduite en huit ans. Cette évolution pourrait venir de l'essor des hautes écoles spécialisées, bien plus axées que les universités sur les besoins du marché de l'emploi. Le transfert de l'offre et de la demande vers la formation tertiaire devrait lui aussi avoir contribué à ce résultat.

En conclusion, l'inadéquation sur le marché de l'emploi varie en fonction du niveau de formation. Toutefois, aucune de ses deux dimensions – régionale et professionnelle – n'explique la hausse simultanée du nombre de chômeurs et des postes vacants. Les causes sont donc à chercher ailleurs. L'écart entre offre et demande pourrait ainsi s'expliquer par la préférence que les entreprises accordent de plus en plus aux personnes ayant achevé une formation en informatique ou par le souhait d'un nombre croissant de salariés de travailler à temps partiel. On ne peut pas non plus exclure que les entreprises soient toujours plus exigeantes à l'embauche. Il faudra poursuivre les recherches pour en savoir plus.



Helen Buchs

Collaboratrice scientifique au Moniteur suisse du marché de l'emploi, Institut de sociologie de l'université de Zurich



Marlis Buchmann

Professeure de sociologie, directrice du Moniteur suisse du marché de l'emploi, université de Zurich

Bibliographie

Bauer A. et Gartner H., «Mismatch-Arbeitslosigkeit. Wie Arbeitslose und offene Stellen zusammenpassen», *IAB-Kurzbericht*, 5, 2014.

Buchs H. et Buchmann M., *Job vacancies and unemployment in Switzerland 2006–2014: Labor market mismatch and the significance of labor market tightness for unemployment duration*, étude réalisée

pour le compte de la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage, Zurich, 2017, Moniteur suisse du marché de l'emploi.

Jackman R. et Roper S., «Structural Unemployment», *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 49(1), 1987, pp. 9–36.